

M. Gérald Darmanin,  
Ministre de l'Action et des Comptes publics

M. Bruno Le Maire,  
Ministre de l'Économie et des Finances  
139 rue de Bercy,  
75012 Paris

Objet : Lettre ouverte

Montreuil, le 08 Mars 2019

Messieurs les Ministres,

Depuis de nombreuses années, la CGT se bat aux côtés des salarié·e·s pour avancer sur le chemin de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. La CGT a d'ailleurs signé sur ce thème un accord aux Finances en 2011 et au niveau Fonction publique en 2013.

Les chiffres parlent d'eux même : les femmes représentent 62% des agents de catégorie C, mais seulement 50% des agents de catégorie A et ... 30% de catégorie A+ de nos ministères. Le plafond de verre est une réalité à tous les étages, en 2011 l'étude d'une cohorte d'agents recrutés en 1986 à la DGI et à la DGCP a caractérisé les retards de carrières frappant les femmes et démontré les effets discriminants des promotions « au choix » ou « au mérite ».

De plus, les filières à prédominance féminine sont sous-évaluées, ainsi par exemple, en 2019 au sein de nos ministères, plus de 800 enquêteurs de l'Insee (à plus de 85 % des femmes) sont mobilisés pour leur salaire (le plus faible de tout l'Insee) et leurs remboursements de frais professionnels.

Notre pays dispose des ressources financières pour avancer vers l'égalité professionnelle, pour y parvenir, la CGT a des propositions :

- la mise en œuvre de l'accord Fonction publique de 2013 toujours en vigueur,
- la fixation d'objectifs chiffrés de réduction des écarts de carrière
- l'application dans les grilles de rémunération et le régime indemnitaire du principe de traitement égal pour un travail de valeur égale (préconisation du Conseil Économique Social et Environnemental).
- La réduction de la part variable de la rémunération et l'augmentation du salaire indiciaire
- Le rattrapage des écarts constatés entre emplois et filières avec un plan précis et un budget spécifique indépendant des dispositifs d'évolution professionnelle et des attributions de hausses salariales générales
- La reconstitution des carrières pour celles qui ont subi une pénalisation due à une grossesse

Messieurs les ministres, vous avez affirmé à plusieurs reprises votre attachement à l'égalité entre les femmes et les hommes, les salariées et agentes de vos ministères sont dans l'attente de preuves concrètes de cet attachement.

Veillez recevoir, Messieurs les ministres, nos salutations syndicales.

Le Secrétaire général, Alexandre Derigny.